



Dans le contexte actuel de discussions sur une alliance pour la Transition Politique en 2025, le Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale (PCRN) annonce une réunion de son bureau politique élargi.

Cette réunion, prévue pour ce vendredi 15 mars, vise à discuter du rôle que le PCRN jouera dans la future alliance pour la Transition Politique en 2025.

Le PCRN, aux côtés d'autres partis politiques majeurs au Cameroun, s'est engagé dans des consultations en vue d'une alternance politique lors des élections présidentielles prévues pour 2025. L'opposition est unanime sur la nécessité de s'unir pour empêcher le régime du RDPC de rester au pouvoir après 42 ans.



PARTI CAMEROUNAIS POUR LA RECONCILIATION NATIONALE
CAMEROONIAN PARTY FOR NATIONAL RECONCILIATION

Vérité - Amour - Paix
 Truth - Love - Peace

N° 0739 /PCRN/CDN /PN

DECISION N°004/PN/2024

Portant convocation d'une session du Bureau Politique National, élargie à certains responsables.

Le Président National,

Vu la loi n°90/056 du 19 Décembre 1990 portant création des partis politiques ;

Vu les résolutions du Congrès de GUIDIGUIS du 11 Mai 2019 ;

Vu les résolutions du Congrès de NGAOUNDERE du 19 Décembre 2022 ;

Vu les nécessités d'Administration efficiente et efficace.

Article 1^{er} : Il est convoqué le **vendredi 15 mars 2024 à 18 heures** une réunion élargie du Bureau Politique National dont l'ordre du jour porte sur la contribution du Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale à la plateforme des partis et Associations civiles, en vue d'une Alliance pour la Transition Politique (ATP) en 2025.

Article 2 : Sont conviés à cette session, en plus des membres statutaires du Bureau Politique National, les Vice-présidents, le Secrétaire Général et son Adjoint, le Président du CES, le Secrétaire National aux Affaires Politiques et syndicales, le Secrétaire National aux Affaires Economiques, le Secrétaire National aux Ressources Humaines et à l'Organisation, le Secrétaire National à la Communication, le Secrétaire National à la Mobilisation et à la Propagande, la Présidente des Ladies, le Président de la Commission Nationale des élections, le Délégué Permanent aux inscriptions sur les listes électorales, les Présidents des Coordinations continentales, et certains Présidents des Coordinations-pays du PCRN.

Article 3 : La présente Décision tient lieu de convocation individuelle.

Article 4 : Ceux des militants et sympathisants qui souhaitent formuler des propositions, peuvent le faire via les camarades convoqués individuellement.

Yaoundé, le 12 Mars 2024



Cabral LIBII
 Président National

Cette réunion convoquée par Cabral Libii intervient alors que le ministre de l'Administration Territoriale a qualifié de "clandestines" ces alliances politiques en vue de l'élection présidentielle de 2025.

«L'Alliance politique pour le changement (APC) et l'Alliance pour une transition politique au Cameroun (ATP) ne sont pas des partis politiques au sens de la loi [...] ; ces mouvements clandestins ne peuvent mener aucune activité politique sur l'étendue du territoire », a indiqué Paul Atanga Nji, patron de la territoriale.